

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mercredi 15 avril 2026****Délibération N° DE 2026 028**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
46	36	42
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
42	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE LUPAC, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, DOAT Jean-Pierre, DARROUX Daniel, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, CAHUZAC Philippe, THIEUX LOUIT Véronique, VILLENEUVE William, LEON Hélène, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, HUSSON Xavier, ANDRIEU Philippe, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, CHAULET Anthony, COUDERC Vannessa, ELORZA Thibaut, GAVARRET Philippe, DE DIEGO André, MORERA Raymond, LEVEQUE Didier, BORDERES Mikaël, BERTOLLA Frédéric, ZAUGG Gilles, PEFFAU Philippe, BACHELLERIE Serge, CAUQUIL Sophie, ESPIE Christiane, GHION Fabien, MARIE Isabelle, GHIO Lisa

Représentés : BROSSARD Sandrine représentée par MORERA Raymond, CAVALIERE Andrew représenté par BRANA Véronique, JAFFRES Victor représenté par CAMAZZOLA Robert, PUJO Maëlle représentée par GHION Fabien, FAURE Francis représenté par MARIE Isabelle, RIVIERE Benoît représenté par GHIO Lisa

Absents et Excusés : MIMALÉ Gérard suppléé par CAZE Mauricette, RAFFIN Hubert suppléé par ELORZA Thibaut, CANTAN Philippe, GEYRES Laurent

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Véronique THIEUX LOUIT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DÉSIGNATION AU SYNDICAT MIXTE DES 3 VALLEES (SM3V)

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que la Communauté de communes D'Artagnan en Fezensac adhère au Syndicat Mixte des 3 Vallées dans le cadre de sa compétence en matière de gestion de la fourrière/refuge pour les chiens et les errants sur son territoire.

A ce titre, la Communauté de Communes doit désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

032-243200607-DE_2026_028-DE

A G E D I

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, DÉSIGNE Vanessa COUDERC comme déléguée titulaire et Véronique COELHO comme délégué suppléant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Véronique THIEUX LOUIT
Secrétaire de séance

Publié le 21/04/26
Transmis à la Préfecture le 21/04/26